Section départementale F.O.-DGFiP des VOSGES
DDFIP 25 Rue Antoine Hurault 88000 EPINAL
Tél.: 03.29.69.25.30
Et sur INTERNET **: http://www.fo-dgfip-sd.fr/088/**

Comité Technique Local du 11 juin 2015: **COMME D'HABITUDE**

1 Vote du règlement intérieur:
Le règlement intérieur aurait dû être voté lors du dernier CTL suite aux élections du 4 décembre 2014. Considérant que le sujet aurait déjà dû être à l'ordre du jour, nous nous sommes abstenus.

2 Le PV du dernier CTL du 10 avril 2015 a été voté.

3 Projet de restructuration de la Fiscalité Immobilière à compter du 1er septembre 2015 :
L'administration nous a présenté son projet **comme d'habitude** comme un grande avancée pour plus d'efficience.
Une impression de déjà vu! **Comme d'habitude**...
En résumé, il s'agit de regrouper l'ensemble des activités de la fiscalité immobilière sur le site d'Epinal: avec d'un côté la partie enregistrement et de l'autre la partie contrôle. Jusqu'à présent la partie gestion figure sur 4 sites.
Selon, la direction, **comme d'habitude**, tout va se faire dans le meilleur des Mondes. Les passerelles informatiques permettront d'éviter une double saisie notamment.
Mais ne soyons pas Candide, on sait **comme d'habitude** que les performances informatiques supposées à la DDFIP sont bien souvent catastrophiques sur le terrain. **Comme d'habitude** on va nous taxer d'alarmistes....
Le plus important se situe au niveau des effectifs: la direction argumente les départs en retraite futurs ou par concours. Un savoir qui se perd et inéluctablement, de nouveaux arrivants potentiels, bien inférieur en nombre aux vacances d'emplois, qui vont se retrouver parachutés dans les services, **comme d'habitude**.
Les politiques successives de nos ministres sur la suppression des emplois engendrent des services fantômes, la fusion des services n'est qu'un rideau de fumée pour dissimuler les chaises vides et assurer le service minimum de nos missions.

Section départementale F.O.-DGFiP des VOSGES
DDFIP 25 Rue Antoine Hurault 88000 EPINAL
Tél.: 03.29.69.25.30
Et sur INTERNET **: http://www.fo-dgfip-sd.fr/088/**

En conclusion, **comme d'habitude**, on nous a présenté un projet à la hâte.

Comme d'habitude, des agents vont se retrouver à être formés au fil de l'eau.
Comme d'habitude, le peu d'agents d'expérience va devoir former en urgence les collègues.

Pour toutes ces raisons, la section FO DGFIP 88 s'est prononcée contre ce projet.

4 Fusion des secteurs d'assiette de Saint Dié des Vosges:
La direction nous a présenté un deuxième projet de réorganisation au SIP de Saint Dié des Vosges. Il s'agit selon l'administration de rendre officiel une situation déjà existante.
Cette demande émane du service lui-même d'après l'administration.
On peut penser que cette officialisation permette encore des suppressions d'emplois. Même si notre direction n'a pas besoin de ce genre de situation pour supprimer des emplois.

Pour toutes ces raisons, la section FO DGFIP 88 s'est prononcée contre ce projet. En motivant son refus pour demander de plus amples informations lors du prochain CTL. En effet l'administration ne nous a pas apporté la preuve que cette requête émanait des agents.
L'administration nous a indiqué que le consensus général était acquis, **comme d'habitude**...

5 Modification des horaires d'horaires au Centre des Finances Publiques de Remiremont:
Suite au dernier CTL, l'administration avait demandé à l'ensemble des sites du département de se prononcer sur une réduction des horaires d'ouverture. le site de Remiremont a souhaité modifier sa précédente proposition.

Section départementale F.O.-DGFiP des VOSGES
DDFIP 25 Rue Antoine Hurault 88000 EPINAL
Tél.: 03.29.69.25.30
Et sur INTERNET **: http://www.fo-dgfip-sd.fr/088/**

La section FO DGFIP 88 s'est prononcée contre ce projet comme pour le précédent CTL. En effet, cette proposition est le résultat de coupe sombre dans les effectifs; les services asphyxiés acceptant cette proposition le couteau sous la gorge.
Et par la suite les agents doivent gérer le mécontentement des usagers. **Comme d'habitude**...

6 Questions diverses :
Fermeture de certaines caisses dans les SIE.
Pour la direction, il s'agit d'une simplification pour des services de caisses fonctionnant de manière limitée. La caisse étant transférée soit au SIP voisin ou à la Trésorerie voisine. Le comptable du SIP ou de la Trésorerie devient alors responsable de la caisse.

LES ELUS FO DGFIP 88